

Intégration de la production du parc éolien **De L'Érable** au réseau de transport Ligne à 120 kV



INFORMATION GÉNÉRALE • Février 2009



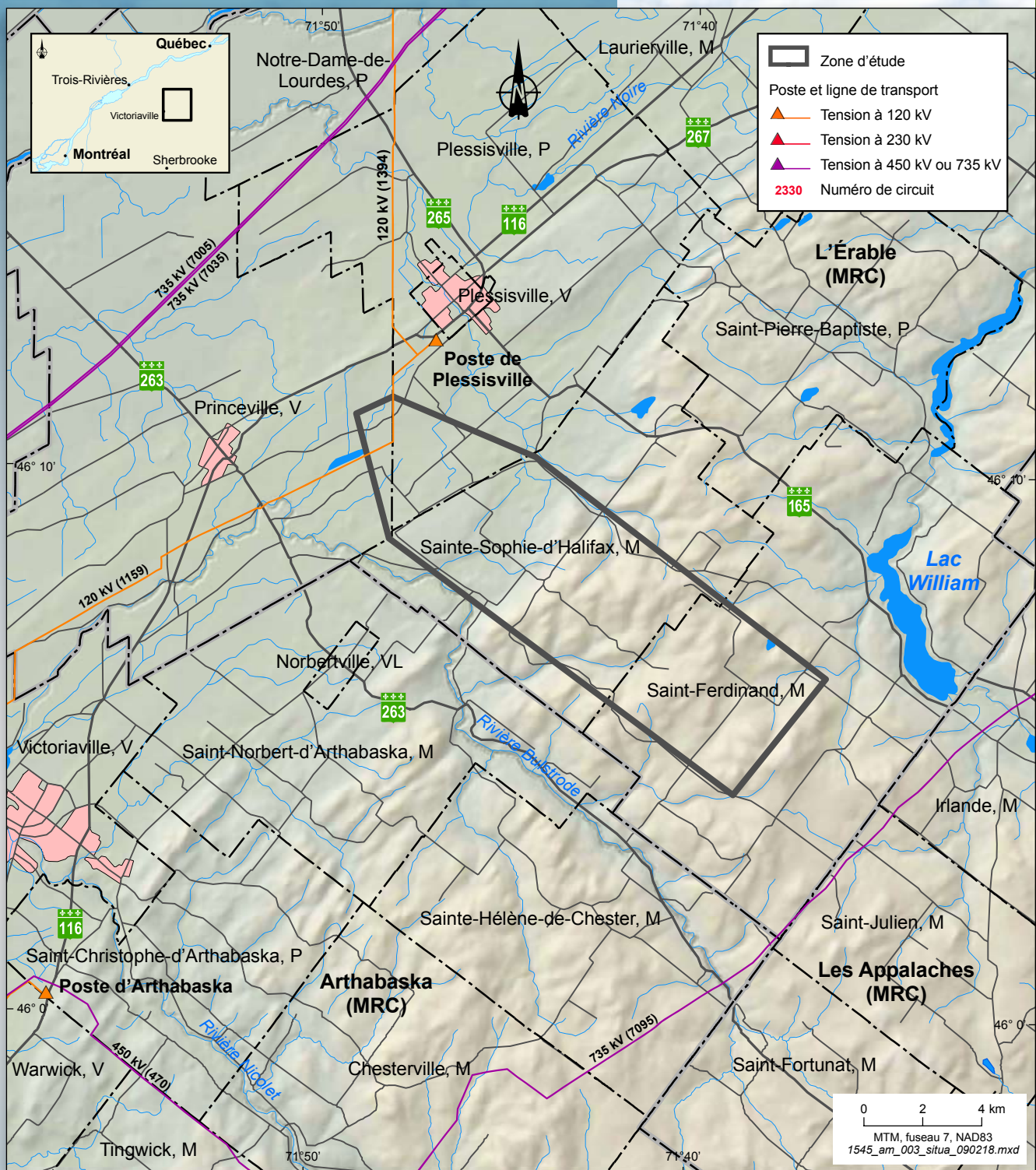
Justification du projet

Le parc éolien De L'Érable, d'une puissance de 100 MW, compte parmi les 15 projets retenus dans le cadre du deuxième appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution pour l'achat d'électricité produite à partir d'énergie éolienne.

Pour intégrer à son réseau de transport la production de ce parc, qui sera établi sur le territoire de la MRC de L'Érable dans les municipalités de Saint-Ferdinand, de Sainte-Sophie-d'Halifax et de Saint-Pierre-Baptiste, Hydro-Québec TransÉnergie doit construire une ligne d'environ quinze kilomètres de longueur. Cette ligne reliera le parc éolien à la ligne de Plessisville-Bois-Franc et devra être prête à l'automne 2011.

Zone d'étude

La zone d'étude à l'intérieur de laquelle sera implantée la nouvelle ligne couvre une superficie d'environ 85 km². Elle est entièrement comprise à l'intérieur des limites de la municipalité régionale de comté (MRC) de L'Érable.





Étapes à venir

Afin d'assurer l'intégration harmonieuse de la nouvelle ligne de transport à 120 kV au milieu, Hydro-Québec effectuera des études techniques, économiques et environnementales à l'intérieur de la zone d'étude. L'entreprise invitera également les publics concernés à participer à des séances d'information et de consultation.

Hydro-Québec dressera divers inventaires afin de mieux connaître le milieu où sera construite la ligne projetée. Ces inventaires lui permettront notamment d'élaborer des tracés de ligne qu'elle soumettra ensuite aux publics touchés.

Hydro-Québec retiendra le tracé offrant le plus d'avantages sur les plans technique, environnemental, économique et social.

Par la suite, Hydro-Québec déposera une évaluation environnementale afin d'obtenir les autorisations requises pour mener à bien le projet.

Appui concret au développement du milieu

Hydro-Québec veille à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de contribuer au développement des communautés d'accueil. Ainsi, dans le cadre du projet de la ligne à 120 kV du parc éolien De L'Érable, elle mettra à la disposition des organismes admissibles un crédit représentant 1 % de la valeur totale du projet initialement autorisée.

Le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) sera appliqué selon les politiques qui y sont décrites et les ententes signées avec le milieu.



Participation du public

Hydro-Québec veut intégrer le plus harmonieusement possible la future ligne d'alimentation au milieu. Elle invite donc tout organisme, groupe et personne concernés à lui faire part de ses préoccupations relatives au projet, notamment dans le cadre des rencontres d'information qui auront lieu à partir de l'hiver 2009.

Hydro-Québec tiendra compte de ces préoccupations lorsqu'elle définira les caractéristiques définitives du projet et déterminera les mesures d'atténuation à mettre en œuvre.



Calendrier des activités

Information générale	Hiver 2009
Consultation des publics sur les variantes de tracé	Printemps 2009
Information sur le tracé retenu	Été et automne 2009
Obtention des autorisations gouvernementales	Hiver 2010
Construction	Hiver et printemps 2011
Mise en service	Automne 2011



www.hydroquebec.com/projets



Pour plus d'information

Sylvain Croteau

Conseiller – Communication et collectivités

Direction régionale – Mauricie

Hydro-Québec

505, rue des Forges, 3^e étage

Trois-Rivières (Québec)

G9A 6H1

Téléphone : 819 694-3672

Télécopieur : 819 694-3991

Courriel : croteau.sylvain.16@hydro.qc.ca

